

# SERVICE DE PÉDIATRIE



## Secteur néonatalogie



Une équipe pluridisciplinaire est présente afin de répondre aux **besoins de votre enfant** sur le plan médical et relationnel, elle est aussi **à votre écoute** pour rendre votre séjour le plus agréable possible.

Vous trouverez sur ce document des informations pratiques qui vous permettront de vous situer dans le service et de mieux comprendre son fonctionnement.



## LES LOCAUX

Le service de néonatalogie comporte :

- 6 chambres mère-enfant
- 1 chambre double
- 1 salle de réanimation

### • CHAMBRE MERE-ENFANT :



La chambre de la maman, attenante à celle du bébé, dispose d'une salle d'eau avec WC. Une porte ouvre sur la chambre du bébé et une autre sur la galerie des visiteurs qui sera fermée à clef en votre absence.

### • CHAMBRE BEBE :



La chambre vitrée du bébé est équipée, hormis les éléments techniques, d'une table de change et d'une baignoire pour les soins. Un fauteuil vous permet d'alimenter votre bébé confortablement. Il vous est demandé de fournir l'habillement nécessaire à votre enfant dès que cela vous est possible. Pour les besoins du bébé, vous pouvez éventuellement apporter une suce et une peluche, de préférence en éponge.

**Dès votre arrivée dans le service, une visite des locaux vous est proposée afin de vous familiariser avec le service.**

## LE PERSONNEL

### L'ÉQUIPE MÉDICALE :

- des pédiatres
- des internes



### L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE :

- 1 cadre de santé
- Infirmières et Puéricultrices
- Auxiliaires de puériculture
- Agents des services hospitaliers
- 1 Psychologue
- Stagiaires, étudiants



**L'effectif sur 24h des infirmières, puéricultrices et auxiliaires de puériculture se présente comme suit :**

- Une infirmière le matin, l'après-midi et la nuit
- Une auxiliaire de puériculture de 8h à 20h

## FONCTIONNEMENT

Seuls les parents sont informés de l'état de santé de leur enfant, par respect du secret professionnel auquel tout le personnel du service est tenu.

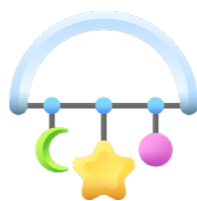
Dans un souci de garantir une bonne prise en charge de votre enfant, il est préférable de prévenir le personnel de vos sorties du service, afin de planifier les soins de votre bébé en conséquence.

Votre enfant est actuellement en situation de fragilité, il est par conséquent indispensable que vous respectiez certaines règles d'hygiène :

-Vous laver les mains avant de toucher votre enfant



## VOTRE HÉBERGEMENT



### Deux cas de figure :

1 - Vous êtes toujours suivie médicalement par la maternité où vous continuez à recevoir vos soins et vous êtes hébergée en chambre mère-enfant en néonatalogie :

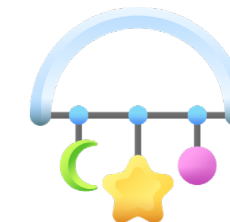
Dans ce cas votre séjour est pris en charge à 100% par la sécurité sociale dans le cadre de votre hospitalisation en maternité. Durant ce séjour, si vous êtes encore hospitalisée, la maternité et notamment les sages-femmes mettent à votre disposition deux plages horaires pour assurer vos soins.

Le personnel du service de néonatalogie prend exclusivement en charge les soins concernant votre enfant, en aucun cas, il n'est habilité à gérer votre traitement.

2 - Vous êtes sortie de la maternité, mais vous souhaitez séjourner auprès de votre bébé, dans ce cas, seul le montant des repas est à votre charge.



## ENTRETIEN DE LA CHAMBRE



L'entretien de votre chambre (sol, salle de bain) est assuré par un agent des services hospitaliers. En revanche, le rangement de la chambre et la réfection du lit vous incombent.

## LES REPAS



Sur demande auprès des professionnels, il est possible de faire réchauffer votre repas en salle repas, un micro-onde étant à votre disposition. Vous voudrez bien, à la fin de votre repas, déposer votre plateau sur l'étagère mise à cet effet devant la salle repas.

-Petit-déjeuner : 7h30-8h15  
-Déjeuner : 11h30-12h15  
-Goûter : 15h30-16h  
-Dîner : 18h30-19h15



## LES VISITES

**Les frères et sœurs :**  
Sur rendez-vous.

**Les visites sont libres pour le papa auprès de la maman et de son bébé dans la journée.**



**Les autres visiteurs :**  
Au cours du séjour, en fonction de l'état de santé de votre bébé et sur décision médicale les visites auprès de votre bébé pourront être élargies à certains membres de la famille tels que les grands parents.  
**Dans votre intérêt et celui de votre bébé, les visites peuvent être suspendues.**

## LA SORTIE



Le service de néonatalogie travaille en lien avec le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les sages-femmes libérales, ainsi lors de la sortie, ces professionnels sont à votre écoute afin de vous proposer un accompagnement durant les 1ers mois de vie de votre bébé.

Tout le service de néonatalogie est présent pour vous conseiller, vous soutenir et vous accompagner dans la découverte des soins, des besoins de votre bébé. Même après votre sortie, nous restons à votre disposition et à votre écoute si nécessaire, vous pouvez nous joindre 24h/24 en cas de problème.

